

CCE extraordinaire du 27/01/16, déclaration FO

Dossier d'acquisition d'AREVA NP par EDF SA

FO Énergie et Mines a déjà eu l'occasion de s'exprimer sur le dossier de reprise d'AREVA NP par EDF présenté pour information à date de ce jour.

Sur le fond, nous le répétons, ce dossier est l'histoire d'un véritable gâchis, car l'État l'a mené avec le seul objectif de minimiser la recapitalisation d'AREVA, en essayant de transférer le maximum de charges à EDF.

On le sait tous, c'est bien l'État qui a imposé à EDF cette reprise que rien ne justifie.

EDF n'a jamais acheté l'ancien FRAMATOME, pas plus que nous ne sommes fabricants de câbles électriques ou du compteur LINKY.

EDF n'est en rien responsable de la situation d'AREVA.

Chacun peut aujourd'hui mesurer les résultats désastreux de ce choix cautionné par notre entreprise :

- AREVA n'est toujours pas sauvée, mais EDF est maintenant en difficulté.
- AREVA a abandonné sa participation dans le projet HINKLEY POINT, obligeant EDF à consolider intégralement l'ensemble.
- Le risque OL3 (Finlande) est toujours présent et le gouvernement montre son incapacité à le résoudre.
- L'indépendance de la filiale ANP devra être garantie pour des raisons de concurrence, limitant de fait l'intérêt d'une opération de rapprochement.
- Cette opération intervient dans un contexte de contraintes financières fortes pour EDF qui fait l'objet d'un droit d'alerte du CCE.
- Ce dossier AREVA marque le début d'une crise de confiance qui pourrait atteindre son paroxysme si le projet HINKLEY POINT se faisait en dépit de l'opposition des salariés qui sont conscients des enjeux et qui s'interrogent sur la capacité du Président d'EDF à défendre les intérêts de l'entreprise et à résister aux demandes inconsidérées de l'État.

**AREVA n'est pas sauvée  
et maintenant EDF  
est en difficulté.**

CCE extraordinaire du 27/01/16, déclaration FO

Dossier d'acquisition d'AREVA NP par EDF SA

Pour toutes ces raisons, FO Énergie et Mines continue à être opposée à cette décision et à exiger la recapitalisation d'AREVA.

Nous revendiquons aussi une meilleure coopération entre nos deux entreprises, indispensable au développement de la filière nucléaire française.

**Concernant maintenant la société dédiée commune pour les réacteurs neufs :**

Pour rappel, la première proposition d'EDF consistait en une intégration pure et simple de l'ingénierie d'îlots nucléaires en son sein, reprenant les salariés de l'ingénierie nucléaire d'AREVA NP et faisant bénéficier à l'ensemble des salariés le statut des IEG.

Cette solution a été rejetée par l'Élysée pour des raisons purement financières.

L'État a préféré et imposé à EDF un autre schéma tel que la création d'une société commune, qui serait créée par la mise à disposition de salariés d'AREVA NP et d'EDF, respectivement à hauteur d'environ 60 % et 40 %.

Le risque existe qu'au cours du temps, cette répartition dérive au détriment d'EDF.

La structure de cette filiale, démunie d'Institution Représentative du Personnel propre, n'est pas acceptable pour un contrôle social légitime et une défense efficace des salariés de cette structure.

L'autre risque, plus important à terme, est celui de la filialisation de cette société commune, avec un transfert sous un autre statut (SYNTEC, notamment !) que celui des IEG pour les agents EDF qui auraient été volontaire pour être mis à disposition.

La pérennité de cette société commune se pose également...

La création d'un établissement EDF, avec intégration complète des métiers de l'ingénierie, aurait été, encore une fois, préférable.

À nouveau, FO est en désaccord avec la solution envisagée.